Lettre ouverte au Président de la République

22 mai 2024

Projet de LOA et élevage :
Monsieur le Président, tenez vos promesses

Monsieur le Président de la République,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour exprimer notre profonde inquiétude concernant la portée réelle de la future Loi d'orientation agricole sur le devenir du secteur de l'élevage. Nous redoutions que celui-ci soit le grand perdant de la LOA. A ce stade, nos craintes s'avèrent justifiées puisque l'essentiel des amendements déposés par les députés, en faveur de l'élevage, ont été jugés irrecevables. Ils ont été considérés comme cavaliers législatifs pour des raisons qui nous échappent et nous interpellent.

Votre engagement en faveur de la souveraineté alimentaire, réexprimé lors de votre discours sur l'Europe du 24 avril, ne pourra se concrétiser sans le maintien de l'élevage dans nos territoires, dans une complémentarité avec les productions végétales. Alors que la dépendance de la France aux importations s'accroît, et dans un contexte de renouvellement des générations, il est nécessaire d'encourager les projets d'installation et de modernisation portés par les éleveuses et éleveurs français dans les années à venir. A ce titre, la simplification et la sécurisation des procédures administratives des projets des éleveurs constituent une des conditions de la souveraineté alimentaire de demain.

Lors de la mobilisation très forte des agriculteurs en début d'année, des attentes claires ont été exprimées à ce sujet. Ce serait une immense déception pour les éleveurs sur le terrain si la loi ne comportait aucune disposition en matière de sécurisation, simplification et protection. Ces demandes sont indispensables pour moderniser les exploitations et assurer leur transmission, tout en permettant de poursuivre les progrès dans les domaines environnemental, social et économique.

Monsieur le Président de la République, vous avez engagé le soutien du gouvernement à ces propositions le 2 mai devant les responsables des organisations professionnelles agricoles. Dans ce cadre nous demandons à votre gouvernement de déposer les

amendements nécessaires avant la fin des débats à l'Assemblée nationale, afin d'intégrer ces dispositions dans la loi.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre appel et espérons vivement une action rapide et décisive de votre part.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre très haute considération.

Les Président(e)s des organisations signataires :

Chrystèle AMIAUD (URCA Porcs Pays de la Loire)

Michel BLOC'H (UGPVB - Bretagne)

Joël LAVERDET (Interprofession Porcine Occitanie)

Francis LE BAS (Interp'Aura - Auvergne Rhône-Alpes)

Fabien LEROUX (Interporc Nord Picardie)

Philippe MONNET (Interporc Franche Comté)

Pierre MOUREU (Interprofession Porcine Nouvelle Aquitaine)

Stéphane SAVALLE (UNGP Normande)

Emmanuel THIERY (INTERPORC Bourgogne)